

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 NOVEMBRE 2014

Présents : ABRANOWITCH S. – BOUTET S. – BUCHET C. - CHABROL J.E. - CHERPRENET S. – COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. – DUMONT S. - FARDINI M. – GALLEAZZI J. - LAURENT S. – PENAUD J.P. – PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. – TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : DUMAS S. - GODET V. – LAPARRA L. – MARCHAND P. - SIMON D. – TRAN V. -

.....

A l'ouverture de la séance, le maire demande l'ajout à l'ordre du jour de 3 points : Travaux du Syndicat Départemental d'Énergie, Motion de soutien au Conseil général et création d'une régie au Point Info Tourisme.

DCE Aménagement de la Grand'rue « partie basse » :

Un appel d'offres sera lancé pour la réalisation de l'aménagement de la partie basse de la Grand'rue. La date limite de dépôt des offres a été fixée au 28 novembre.

Personnel communal, création d'un poste pour besoin occasionnel :

Le poste créé en réunion du 7 octobre pour pourvoir au remplacement d'un agent en congés pour la période du 9 octobre au 21 novembre à raison de 28 heures hebdomadaires sera prolongé jusqu'à la reprise de l'agent titulaire.

Amplitude horaire du bureau de Poste :

Le rapport sur la fréquentation du bureau de poste d'Huriel fait apparaître une hausse de 1 %. Cependant, le conseil municipal, invité à se prononcer sur un jour de fermeture hebdomadaire qui interviendrait à compter du 1^{er} mai 2015 sans toutefois réduire l'amplitude horaire, n'envisage pas cette possibilité et demande à la Poste de maintenir une ouverture 6 jours sur 7.

Convention de partenariat avec PENELOPE :

Deux conteneurs de collecte de textiles sont installés sur le territoire communal, un vers la salle de sports et l'autre au village de Beaumont.

Le maire est autorisé à signer une convention avec PENELOPE afin de finaliser le partenariat.

Projet éolien sur Quinssaines et Viersat :

Le conseil municipal, appelé à donner son avis sur le projet d'installation d'un parc éolien susceptible d'être implanté sur les communes de Viersat et Quinssaines, a émis un avis défavorable justifié par le fait que l'impact visuel depuis la D71 est dommageable pour Huriel et ses monuments historiques.

Soutien à CODERAIL pour l'amélioration de la desserte ferroviaire :

Le conseil municipal a souhaité apporter son soutien au Comité de Défense et de développement du Rail (CODERAIL) engagé dans une démarche en faveur de l'amélioration de la desserte ferroviaire du bassin de Montluçon. La principale requête du CODERAIL est l'organisation d'une desserte expérimentale.

Réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » de 1914/1918 :

Sollicités par la commune de FRANCHESSE, les élus se sont montrés unanimes en faveur de la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de 1914-1918.

Travaux du SDE :

Le conseil municipal a validé 3 devis du Syndicat Départemental d'Énergie pour l'éclairage public et le génie civil lié au renforcement du réseau basse tension sur le poste de « La Madeleine » ainsi que pour l'éclairage public route du cimetière. La contribution aux travaux s'élevant à 5 445 € sera payée avec étalement sur 5 ans soit 1 729 € la première année et 929 € les années suivantes.

Motion de soutien au conseil général :

L'assemblée a voté une motion de soutien au conseil général qui demande au gouvernement de maintenir les dispositions démocratiques habituelles en matière d'organisation de la propagande électorale et donc d'autoriser la diffusion au domicile des électeurs par voie postale.

Création d'une régie au Point Info Tourisme :

Les associations huriéloises auront prochainement la possibilité d'obtenir des copies couleurs au Point Info Tourisme. Le conseil municipal a validé les propositions de tarifs de la commission des affaires culturelles à savoir : 0,20€ pour le format A4 sur papier ordinaire, 0,25 € pour le format A4 sur papier brillant et 0,50 € pour le format A3 sur papier ordinaire.

Affaires générales :

➤ Le maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier reçu de GRDF relatif à la mise en place de compteurs communicants gaz et propose d'inviter GRDF à la prochaine réunion du conseil municipal pour une présentation du projet.

➤ Le maire rend compte de son entrevue avec le PDG de la société ORBELLO, venu l'informer du dépôt prochain du dossier de demande de réouverture de la carrière d'Archignat et lui proposer une présentation du projet au conseil municipal à huis clos.

La prochaine réunion est fixée au mardi 9 décembre à 18 heures 30.